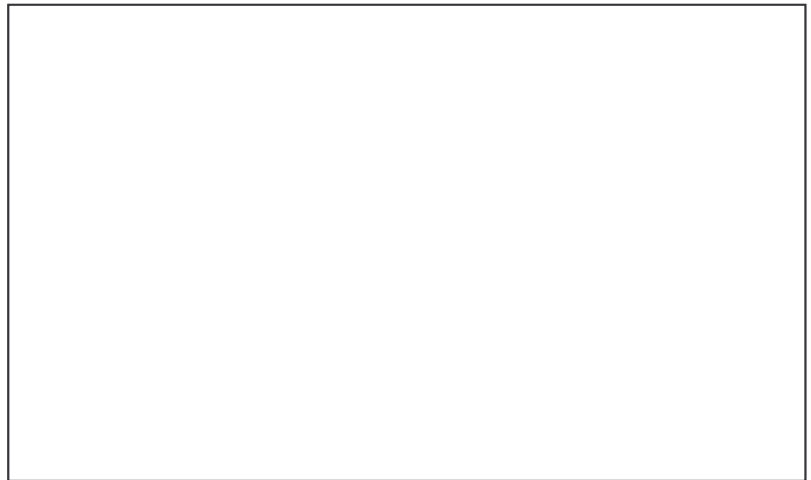


50^{ème} année

N° 493

Mars 2018

CLUB CULTUREL



Sommaire :

- ➔ Le mot d'Anita.
- ➔ Le mot de Vincent.
- ➔ Résumé de la conférence de Monsieur Fabien Lemaire.
- ➔ Les annonces.

Le mot d'Anita.

Bonjour à tous,

C'est avec plaisir et nostalgie que j'ai vu notre salle à Maubray à nouveau quasi comble ! Monsieur Lemaire, outre une présentation très instructive, a suscité un débat qui s'est montré bien animé. Notre histoire, encore assez récente, on le voit, regorge de zones floues, méconnues. Heureusement que des passionnés, tels notre orateur, prennent le temps de s'intéresser aux derniers témoins vivants de cette époque si dramatique, mais aussi pleine de non-dits.

Le 20 avril prochain, c'est Monsieur Bastien David qui viendra nous éclairer sur la vie des malentendants, comme on les appelle aujourd'hui. Avec un panorama de l'histoire de la langue des signes, il retracera l'évolution de cette problématique : comment intégrer au mieux les personnes que la nature ou une autre circonstance ont privées d'un de leurs sens.

Monsieur David aurait besoin pour sa prestation d'un retro projecteur. Quelqu'un serait-il à même de lui en fournir un ? Merci de me tenir au courant.

Je vous souhaite bonne lecture de votre nouveau bulletin. Vincent, comme à son habitude, vous propose un résumé bien nécessaire à nos mémoires parfois défaillantes ! 😊)

A bientôt,

Anita

Le mot de Vincent.

Bonjour mes gins,

Tout était prêt pour l'envoi de ce 493^{ème} bulletin ...

I-aveot pus qu'à pocher su l' bouteon !!

C'était sans compter sur la voracité de mon petit chien !! Je m'explique : il s'est avéré un fait assez inhabituel à la maison où j'ai retrouvé le câble servant au rechargement de la batterie de mon PC portable entre les dents de mon nouveau petit chien !! Kaput ! Plus moyen de le remettre en route (l'ordinateur pas le chien !!) et d'envoyer ce bulletin en temps et en heure !!

J'ai, bien évidemment, recommandé un nouveau câble immédiatement après ces faits désastreux ! Il est arrivé ... après la conférence de Monsieur David Bastien !!

Heureusement qu'Anita m'a dépanné en prévenant les membres pour cette nouvelle conférence. Merci à elle !!

Pour ce qui concerne le sujet traité par Monsieur Fabien Lemaire : Les maudits du STO au coeur du Troisième Reich, je vous renvoie au petit résumé qui va suivre ainsi qu'au livre qu'il a rédigé dont vous trouverez les coordonnées à la suite du résumé.

Bonne lecture et à bientôt,

Vincent.

Résumé de la conférence de Monsieur Fabien Lemaire : Les maudits du STO au coeur du Troisième Reich.

Dans l'introduction de sa conférence, Monsieur Fabien Lemaire nous fait remarquer que notre époque réduit trop vite l'histoire de l'occupation allemande en ces trois verbes : Collaborer – Combattre – Résister. Cette simplification à l'extrême le motivait pour consacrer un ouvrage sur le Service du Travail Obligatoire. Quelques définitions et précisions nous éclairent quant à la bonne compréhension de sa conférence : Les prisonniers de guerre, sous la responsabilité des autorités militaires allemandes, recevaient certains égards de leur part ainsi que des colis de la Croix Rouge par exemple. Les déportés du STO ne pouvaient compter que sur leurs parents pour recevoir quelques paquets ... quand ceux-ci arrivaient à destination ! Les volontaires de guerre, eux, partirent vers l'Allemagne afin de trouver un meilleur salaire et de meilleures conditions de vie. Après le conflit, ils ne furent pas poursuivis pour collaboration. Ceux-ci s'étant engagés à cause de la situation désastreuse de l'économie. Les STO ont été utilisés abusivement par le Deutsche Arbeitsfront (DAF) et le parti national-socialiste, d'accord ! Mais ceux qui sont restés travailler dans notre pays dont l'économie était aux mains de l'occupant, n'ont-ils pas « collaboré » également au développement et à la croissance du Troisième Reich ??

Monsieur Fabien Lemaire rappelle que tous les témoignages qu'il a collectés doivent rester dans les mémoires et perpétuer le souvenir de ces « oubliés du passé » que furent les déportés du STO.

Qu'est-ce que le STO ?

Le Service du Travail Obligatoire trouve son origine au début du XX^{ème} siècle, en Namibie. Et c'est déjà l'armée coloniale allemande qui eut recours aux camps de travail forcé afin d'utiliser le peuple dans les mines et les plantations. Par la suite, lors de la première guerre mondiale, des travailleurs polonais et des prisonniers de guerre russes vinrent pallier à l'absence de main d'œuvre dans les industries et les campagnes allemandes. C'est en 1942 que les allemands obligeaient les hommes de 18 à 50 ans et les femmes célibataires de 21 à 35 ans à aller travailler en Allemagne. Suite à de vives contestations, celles-ci ne furent déportées qu'en 1943.

Ceux qui refusèrent de s'expatrier n'avaient pas le choix, ils entraient dans la clandestinité avec tous les risques que cela engendrait : les arrestations à tous moments, l'approvisionnement en nourriture, les soucis financiers, etc ... Une nouvelle précision nous éclairait à ce niveau de la conférence : le résistant est celui qui fait la promesse de combattre l'ennemi, le réfractaire reste libre de toute relation et peut être aidé par la résistance. Il est à noter que tous les réfractaires ne sont pas entrés dans la résistance ; en effet, et heureusement, ils auraient été trop nombreux et donc une charge importante pour elle (intendance, papiers, finances, ...)

Monsieur Lemaire mentionne le nom du commandant militaire pour la Belgique : le général Alexander von Falkenhausen qui fut opposé au STO et qui atténua la déportation de milliers de travailleurs belges potentiels. Au pouvoir durant quatre ans (de 1940 à 1944), il voulait épargner au pays d'être administré par le parti national-socialiste. Il était persuadé que le recrutement forcé du STO aurait comme fâcheuse conséquence de favoriser la résistance ! En 1942, Hitler nomma Fritz Sauckel comme mandataire du recrutement de la main d'œuvre. Constructeur du camp de Buchenwald, ce parvenu fut le négrier de l'Europe pour le STO et se moquait éperdument des arguments de von Falckenhausen. Il intensifia sa chasse à la main d'œuvre en effectuant la levée de toute la classe 1925 afin de pallier au manque constant de travailleurs. Sauckel parvint à faire destituer von Falckenhausen suite à une entrevue avec Hitler. Le gouverneur fut arrêté, interné, participa même à la conspiration contre le dictateur (opération Walkyrie) dont il fut l'un des rares rescapés ! Sauckel fut pendu en 1946 des suites du procès de Nuremberg.

Une autre figure importante du STO fut Robert Ley, maître manifeste de la main d'œuvre allemande. Celui-ci supprima tous les syndicats dès 1933 pour fonder le syndicat unique (le Deutsche Arbeitsfront, DAF) il était alcoolique, brutal mais efficace !

Il fut également le fondateur de la Kraft Durch Freude (KDF) ou la Force par la Joie, une organisation de loisirs ouvriers financée par le DAF (croisières, manifestations sportives et culturelles, etc...) et aussi à la base de l'opération Volkswagen visant à permettre à tous de conduire sa propre voiture et ce, en cotisant les patrons et les ouvriers, en contribuant à juguler le chômage en construisant des autoroutes. Avec Sauckel, ils furent les maîtres du STO. On parle de 7.500.000 déportés de toutes nationalités ayant travaillé au service de l'agriculture ou de l'industrie du Reich nazi. Ley ne comparut pas au tribunal de Nuremberg, on le retrouve pendu dans sa cellule.

Monsieur Lemaire s'attarde ensuite sur le STO chez nos voisins français. En effet, là-bas, la main d'œuvre contrainte fut la seule en Europe à être promulguée par son propre gouvernement de collaboration. C'est le chef du gouvernement du Maréchal Pétain, monsieur Pierre Laval, souhaitant la victoire allemande afin d'arrêter le bolchevisme qui, en 1942, obtint de Sauckel ce que l'on appela « la relève » qui consistait à envoyer trois ouvriers français en Allemagne pour y récupérer un soldat prisonnier français détenu. Ce marchandage n'a pas satisfait Sauckel et Laval, afin de garder un semblant de pouvoir, permis le recrutement demandé mais en le freinant sous d'interminables démarches administratives. Laval fut encore le créateur de la milice française qui, dès janvier 1943, était une police ayant pour mission de lutter contre la résistance. Ceux qui s'engageaient dans la milice se dégageaient du STO ... Il fut jugé sommairement et fusillé en octobre 1945.

Les témoignages.

Parmi les témoins rencontrés par notre conférencier, certains ne voulaient pas se donner à connaître à visage découvert. D'autres eurent l'occasion de raconter leur expédition en Allemagne et toute une série d'anecdotes sur leur travail « obligatoire ». Ceux-ci ont été sensibles au désir de Monsieur Lemaire de mettre en valeur et de réhabiliter ces oubliés de l'histoire dans son ouvrage auquel je vous renvoie, chers membres et amis du Montbrétia afin de découvrir ces récits d'aventures, certes pas vraiment euphoriques mais qui, je crois, en fera réfléchir plus d'un et surtout fera passer ce message essentiel qui est votre contribution au passage de cette mémoire méconnue du grand public.

Aux éditions Fabien Lemaire,

« Les maudits du STO au cœur du Troisième Reich » témoignages.

Par Fabien Lemaire lui-même.

Vincent.

Les annonces.

La prochaine conférence aura lieu le vendredi 20 mars prochain à 20 heures dans notre local habituel et s'intitulera

L'histoire de la langue des signes.

Par Monsieur Bastien David.

Francis nous fait part d'une excursion organisée par le



Cercle HISTORIQUE et ARCHEOLOGIQUE de MORTAGNE DU NORD

Chers membres et chers amis

EXCURSION A LESSINES VISITE DE L'HOPITAL NOTRE-DAME A LA ROSE

Le dimanche 13 mai 2018

Cette année, le bureau du Cercle vous propose une excursion à Lessines en Belgique selon le programme que vous trouverez à la page suivante :

Départ de Mortagne-du Nord, Place Paul Gillet à 8 h 15

Arrivée à Lessines vers 9h30 : pose de confort, prise en charge d'un guide dans notre autocar .

Circuit dans les environs de Lessines afin d'admirer les monuments remarquables, carrières de porphyre...

Repas à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, menu unique :

Terrine de campagne

Filet de porc en sauce et accompagnements

Forfait boisson : 1 verre de vin, eau, café ou thé

Après-midi, **visite guidée de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose** avec deux guides

Goûter : tarte locale et café ou thé

Le transport sera confortablement assuré par **Monsieur Harnetiaux** de la société HARCAR.

Le prix est de 50 euros par personne

Réservation avant le 20 avril 2018 auprès de Daniel Bruyelle 03 27 26 37 68

ou de Francis Smigielski 03 27 26 70 38. francis.smigielski@gmail.com

En fonction des places disponibles, nous accueillerons des membres d'autres sociétés aux mêmes conditions de tarif, ne tardez pas à nous répondre, merci.

Toute annulation de réservation devra se faire avant le 27 avril 2018.

A bientôt,

Vincent.